



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GENERALE
DES FINANCES PUBLIQUES

POLE TOPOGRAPHIQUE ET DE
GESTION CADASTRALE

CADASTRE

CONSERVATION DU CADASTRE

AVIS

AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire de la commune de **MONTROND** sont informés que les travaux de mise à jour du plan cadastral seront entrepris du **15 Mai au 31 Août 2024**.

Sont concernés:

- Pour les propriétés bâties, les constructions neuves, les additions de construction, les démolitions partielles ou totales.
- Pour les propriétés non-bâties, les changements de nature de culture n'affectant qu'une partie de parcelles.

Le Maire,

Le Géomètre Principal du Cadastre,

Sylvain CRINQUAND

